



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENTS NUMÉROS 300-36-2023 421-01-2023

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, Me Marie-Josée Bédard, directrice des Services juridiques et greffière, que le conseil municipal de McMasterville a adopté :

Lors de la séance extraordinaire tenue le 18 décembre 2023 les règlements suivants :

RÈGLEMENT NUMÉRO 300-36-2023 fixant les taux des différentes taxes, compensations, droits sur les mutations immobilières pour la tranche d'imposition excédant 500 000 \$, taux d'intérêts et pénalités diverses, et ce, pour l'exercice financier de l'année 2024.

RÈGLEMENT NUMÉRO 421-01-2023 modifiant le règlement numéro 421-00-2020 relatif aux animaux afin de modifier l'organisme responsable de l'application du règlement.

Le règlement numéro 300-36-2023 entre en vigueur le 1^{er} janvier 2024.

Le règlement numéro 421-01-2023 entre en vigueur conformément à la Loi.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance des règlements numéros 300-36-2023 et 421-01-2023 aux bureaux de la Ville sis au 255, boulevard Constable, à McMasterville, durant les heures d'ouverture de bureau.

DONNÉ À McMASTERVILLE, ce 19^e jour du mois de décembre 2023.

Directrice des Services juridiques
et greffière,

Me Marie-Josée Bédard